



## GUIDE PRATIQUE

Saison  
2023-2024

# ATHLÉTISME à CHAUVIGNY

### Administration :

L'activité est gérée par une association d'anciens élèves du collège de Chauvigny, [les Amis d'André Vouhé](#) (3AV).

Cette association administre, accueille sur le stade d'athlétisme Alain Roy, enregistre les inscriptions, gère le stockage du matériel, aide financièrement, assure et organise les contacts entre les parents et l'EPA 86.

### Entraînements et compétitions :

La section chauvinoise d'athlétisme est affiliée au club de l'**Entente Poitiers Athlétisme (EPA 86)** qui met à disposition ses entraîneurs, ses juges, apporte ses compétences, organise les entraînements et les compétitions.

D'où une **double adhésion** pour les parents :

- à **3AV** : une cotisation familiale annuelle de 10 € minimum
- à **EPA 86** : la licence annuelle par enfant (tarifs en page 3).

## Page 2

- **Planning des activités**
- **Modalités d'inscription**

## Page 3

- **Tarifs**
- **Déductions et aides**

## Page 4

- **Compétitions**
- **Contacts**

**3AV** : L'Association des Amis d'André Vouhé a été créée en 2016 à l'initiative d'anciens élèves du collège en souvenir de leur ancien professeur qui a marqué pendant 25 ans plusieurs générations. **L'association a pour but** de soutenir et développer des actions en faveur de **la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale**.

**Principales activités** : challenge André Vouhé des collèges du district, trail des châteaux course des jeunes, kid stadium, aide financière au cross du collège, soutien au football féminin, support périscolaire, relance d'une activité athlétisme à Chauvigny, rénovation du stade d'athlétisme Alain Roy...

**Athlétisme à Chauvigny** : Cette activité, qui a fait briller les couleurs chauvinoises dans les années 1950-70 puis 90, avait disparu. Notre association s'est donnée comme mission de la relancer. Pour cela, nous nous appuyons sur les compétences et l'organisation du plus grand club d'athlétisme de la Vienne, l'Entente Poitiers Athlé 86 : **EPA 86**.

## 2 — Planning des activités

Les entraînements ont lieu sur le **stade Alain Roy**, près du gymnase Jean Lathus. Ce stade a été réaménagé avec 1 piste en tartan de 250 m à 4 couloirs homologuée pour des compétitions départementales, 1 ligne droite de 110 m à 6 couloirs, 1 sautoir en longueur, 1 sautoir en hauteur et 1 aire de lancers.

En cas d'intempérie, un repli s'opère au boulodrome couvert (complexe sportif Le Peuron).

Durant ces horaires, l'encadrement est assuré par deux ou trois animateurs de l'EPA 86.

<b>6 — 10 ans</b>	<b>11 ans et +</b>
<i>Eveil Athlé Poussin(e)</i>	<i>Benjamin(e) Minime Cadet(te)</i>
<b>Samedi 10 h — 11 h</b>	<b>Samedi 11 h — 12 h 30</b>

Selon la demande, une séance supplémentaire pourra être proposée pour les 9 ans et plus (de poussins à cadets). Elle sera probablement proposée le lundi soir (17 h 30 — 18 h 30).

**En dehors de ces temps d'activité, les enfants sont exclusivement sous la responsabilité de leurs parents.**

### Modalités d'inscription

#### **Deux imprimés distincts à remplir pour l'inscription de votre enfant**

1—Le **bulletin d'adhésion 3AV** de l'association-support « Les Amis d'André Vouhé » en y joignant le **chèque de participation libre** à l'ordre de « **3AV** »

2—Le **bulletin d'adhésion EPA 86** du club « Entente Poitiers Athlé 86 » pour la ou les licences, rempli comme suivant :

**Page 1** Pour l'entraînement, saisir le lieu **Chauvigny** et l'entraîneur **Sibylle Retour**.

**Page 2** Si première adhésion, saisir la taille du textile et fournir une copie du livret de famille.

**Page 3** La signature est obligatoire.  
Vous pouvez payer en 3 fois en fournissant 3 chèques à l'ordre de « **EPA86** ».

**Page 4** Sur l'autorisation parentale, vous pouvez rayer (pour les 6 — 10 ans) « à quitter l'enceinte du stade seul » et « à prendre le car ». Les 2 signatures de cette page restent obligatoires.

**Page 5** Ne pas remplir cet ancien questionnaire de santé.  
Il est remplacé par le questionnaire de santé pour mineur.

**Page 6** Ce questionnaire de santé pour mineur est obligatoire.  
Si au moins une réponse est à « oui », fournir un certificat médical.

### Activités pour les parents

Durant l'entraînement des enfants, les parents peuvent s'organiser pour des groupes de marche ou de footing. Ces groupes fonctionnaient avant la pandémie. Deux parents en géraient l'organisation par Internet (Doodle ou autre).

Les Amis d'André Vouhé (**3AV**) peuvent collecter les bulletins d'inscription\* et les transmettre aux parents qui se porteraient volontaires pour gérer ces activités.

\* Cf. bulletin d'inscription "Activités parents"

## 3 — Tarifs

### Paiement possible en 2 ou 3 fois

- sur le 2ème chèque, inscrire au verso : « à encaisser après le 1er décembre »
- sur le 3ème chèque, inscrire au verso : « à encaisser après le 1er mars »

	Premier enfant	Deuxième**	Troisième**
<b>Licence obligatoire EPA 86</b> Incluant l'assurance et la licence FFA (Chèque à l'ordre de « EPA 86 »)	dont part FFA, cotisation fédérale entre 46 € et 93 €	dont part FFA, cotisation fédérale entre 46 € et 93 €	dont part FFA, cotisation fédérale entre 46 € et 93 €
<b>Tarif ZRR pour tous* (- 34 €)</b>			
- 6 - 10 ans : renouvellement	<b>136 €</b>	108.80 €	81.60 €
- 6 - 10 ans : 1ère adhésion	(T-shirt) +10 €	116.80 €	87.60 €
- 11 - 14 ans : renouvellement	<b>146 €</b>	116.80 €	87.60 €
- 11 - 14 ans : 1ère adhésion	(T-shirt) +10 €	124.80 €	93.60 €
- 15 ans et + : renouvellement	<b>151 €</b>	120.80 €	90.60 €
- 15 ans et + : 1ère adhésion	(T-shirt) +10 €	128.80 €	96.60 €
* La réduction de 34 € est déjà appliquée dans le tableau (attention : réduction non applicable si inscription via internet) ** Les réductions de 20 % et 40 % s'appliquent sur les cotisations les moins chères			
<b>Cotisation familiale obligatoire 3AV</b> (Chèque à l'ordre de « 3AV »)  *** Un don au-delà de 10 € à 3AV est défiscalisable à 66 % (reçu sur demande)	Participation libre***  avec un seuil fixé à  10 € par famille		

## Déductions et aides

Cette année, tous les licenciés sur Chauvigny seront considérés en ZZR et aucun justificatif de domicile ne sera demandé.

**Possibilité de déduire 50 €** si vous bénéficiez de l'ARS ou l'AEEH. En ce cas, pensez à **fournir le Pass'Sport** avant le 31 octobre (courrier reçu cet été par voie postale).

Voir également **les autres aides possibles** (comités d'entreprise, etc.). Une attestation de paiement vous sera fournie sur demande auprès de l'association-support 3AV.

A noter, chaque enfant / athlète a la possibilité de **s'entraîner à la carte**, en accédant **gratuitement** et sans inscription préalable aux entraînements proposés **sur les autres sites de l'EPA86** (Poitiers / stade Rébeilleau, Neuville, Avanton, etc...) pendant toute la saison sportive 2023-2024.

## 4 — Compétitions

Depuis 2018, quelques jeunes athlètes de Chauvigny ont participé à diverses compétitions départementales, régionales et même nationales : cross-country durant l'hiver, athlétisme au printemps.

Cette saison 2022-2023, deux minimes ont gagné cinq médailles (4 d'or et 1 d'argent) au « **challenge national équip'athlé minimes** » à Dreux en lancer de disque, lancer de marteau, saut en longueur, course de 80 m et course de 120 m.

Néanmoins, même si la détection de jeunes talents constitue une fort louable mission pour le club, l'objectif premier de l'association 3AV reste de **permettre au plus grand nombre de participer à ces manifestations.**

Pour ce faire, il est indispensable que vous, parents, acceptiez de vous dévouer quelques samedis après-midi par an pour accompagner les enfants jusqu'aux lieux de compétition.

3AV a également monté une liste de diffusion regroupant les adresses mails des parents de la section Athlé de Chauvigny permettant le cas échéant de vous organiser pour covoiturer.

Pour les plus jeunes, les compétitions en extérieur sont souvent organisées au stade Rébeilleau sur Poitiers (3 par an environ). Avec les nouvelles installations du stade Alain Roy, les défis peuvent désormais s'organiser également sur Chauvigny.

Les compétitions en intérieur se déroulent au CREPS de Boivre (à Vouneuil-sous-Biard), à raison de 1 à 3 par an.

D'autres compétitions plus ponctuelles peuvent être organisées dans le département de la Vienne, 2 à 3 par an.

### Contacts utiles

\*avec le soutien financier de la ville de Chauvigny et divers autres sponsors

**3AV : Association des Amis d'André Vouhé\***  
Adresse postale : 2 Rue du Charaudoux  
86 300 CHAUVIGNY  
Adresse mail : [amisavouhe@laposte.net](mailto:amisavouhe@laposte.net)  
Téléphone : 06 85 01 66 78 - 06 80 71 88 38  
Site Internet : [amisavouhe.fr](http://amisavouhe.fr)

**EPA 86 : Club Entente Poitiers Athlé 86**  
Site Internet : [epa86.athle.com](http://epa86.athle.com)

#### **Politique de confidentialité :**

Vos coordonnées personnelles sont exclusivement accessibles au bureau de l'association 3AV et du club EPA 86 pour la gestion des activités d'athlétisme. Vous pouvez toutefois demander leur suppression en contactant l'association 3AV à l'adresse de son siège social.



**Le Jet d'Eau Chauvigny**  
Bar - Tabac - Presse

